

DELIBERATION DU COMITE SYNDICAL

SEANCE DU 21 FEVRIER 2019

OBJET : Installation du nouveau Comité Syndical

Nombre de membres du Comité Syndical : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres en exercice : 22 représentant 22 voix
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 21 représentant 21 voix

N° : 004/2019

L'an deux mille dix-neuf et le vingt et un février, le Comité Syndical régulièrement convoqué, s'est réuni au Syndicat Mixte Provence Verte Verdon à Brignoles.
Il examine le point n°2 de l'ordre du jour, visé en objet.
Monsieur Bernard VAILLOT, préside.

DELEGUES DES COMMUNAUTES DE COMMUNES

ETAIENT PRESENTS :

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DE LA PROVENCE VERTE :

B VAILLOT – M LATZ – D BREMOND – JM CONSTANS – F PERO - AM LAMIA
– A MONTIER –Y COEFFIC – JC FELIX - R DEBRAY - M BOEUF – C
PALUSSIÈRE – L MARTIN - C BOUYGUES – G FABRE

COMMUNAUTE DE COMMUNES PROVENCE VERDON :

B DE BOISGELIN – Y MANCER – L MEAUME - G BESNARD - R AMBROSIO -
C PLOUVIER

L'arrêté préfectoral du 14 décembre 2018 a entériné la modification des statuts du syndicat mixte du Pays de la Provence Verte. Pour rappel les modifications principales sont les suivantes :

- *Changement de dénomination* : le SMPPV devient le Syndicat Mixte Provence Verte Verdon
- *Suppression de la compétence tourisme* et de fait de la participation financière des EPCI au titre des accueils touristiques
- *Composition du comité syndical* : on passe de 28 membres (15 pour CAPV, 13 pour CCPV) à 22 membres (16 pour CAPV, 6 pour CCPV).
- *Composition du bureau* : 13 membres comprenant le président et un vice-président émanant de l'autre EPCI que celui du Président, + 2 membres pour CCPV, 9 membres pour CAPV. Les présidents des 2 EPCI sont intégrés dans les 13 membres du bureau.

Les 2 EPCI ont désigné leurs représentants titulaires et autant de suppléants pour siéger au comité syndical. Les suppléants (*cf statuts*) sont appelés à siéger avec voix délibérative en cas d'empêchement des titulaires, suivant l'ordre de la liste fournie par chaque EPCI.

Communauté d'Agglomération Provence Verte			
Titulaires		Suppléants	
Bernard	VAILLOT	Jacqueline	TURINELLI
Michaël	LATZ	Jacques	PAUL
Jean-Pierre	VERAN	Romain	DEBRAY
Didier	BREMOND	Philippe	VALLOT
Eric	AUDIBERT	Serge	LOUDES
Jean-Michel	CONSTANS	Annie	GUISTI
Christine	LANFRANCHI	Mireille	BŒUF
Franck	PERO	Christophe	PALUSSIÈRE
Jeanine	D'ANDREA	Laurent	MARTIN
Anne-Marie	LAMIA	Gilles	RASTELLO
Sébastien	BOURLIN	Christian	BOUYGUES
Alain	MONTIER	Denis	LAVIGOGNE
Jean-Pierre	MORIN	André	GUIOL
Michel	GROS	Gérard	FABRE
Jean-Claude	FELIX	Jean-Luc	LAUMAILLER
Yvon	COEFFIC	Josette	PONS

Communauté de Communes Provence Verdon			
Titulaires		Suppléants	
Bernard	DE BOISGELIN	Emmanuel	HUGOU
Annie	CHARRIER	Robert	AMBROSIO
Yves	MANCER	Jean-Marc	MATHIEU
Laurent	MEAUME	Christian	IMBERT
Gilbert	BESNARD	Caroline	PLOUVIER
Benjamin	DEMIRDJIAN	Danièle	BOTEY

Il convient ainsi d'installer le nouveau comité syndical qui a été convoqué par M. Bernard Vaillot, Président.

Le Comité Syndical

Où l'exposé

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales

Vu l'arrêté préfectoral n°37/2018 du 14 décembre 2018 portant modification des statuts du SMPPV,

Vu les délibérations des 2 EPCI membres désignant leurs représentants titulaires et suppléants au syndicat mixte,

Après en avoir délibéré,

DECIDE à l'unanimité :

- De déclarer que le nouveau comité syndical constitué des 22 délégués titulaires et 22 délégués suppléants susnommés, est installé

Fait et délibéré à Brignoles, les jours, mois et an susdits

Le Président du Syndicat Mixte


Bernard VAILLOT
Maire de Camps la Source